

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2018



DELIBERATION N° 4

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 22
Votants : 28

Pour : 28
Contre : /
Abstentions : /

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 7 décembre 2018

Membres présents : F. GONZALEZ, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, P. ACEDO, MA THEBAUD, JD BONNOME, S. PUYO, C. DUFOUR, A. VALOT, C. DUPIN, AM BARTHE, J.DARRIGADE, M.LORDON, G.ELGART, MJ ESPIAUBE, J. DUBOURDIEU, JP CRESPO, C.LOUSTALET, C. MARTIN, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : M.EVENE (pouvoir à MJ ROQUES), UA. DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), A. LECHEVALLIER (pouvoir à C.DUFOUR), JM BAGNERES PEDEBOSCQ (pouvoir à A.VALOT), G.MOSCHETTI (pouvoir à JD BONNOME), F.MARTINEZ (pouvoir à C.MARTIN),

Membre excusée n'ayant pas donné de procuration : C.ORDONNES

Secrétaire de séance : S.PUYO

Monsieur José DOS SANTOS, Adjoint, expose au Conseil la volonté de contribuer financièrement à la 44^{ème} édition de la course cycliste de l'Essor Basque avec 200 coureurs sur la ligne de départ et dont l'arrivée de la première étape Tarnos-Boucau est prévue cette année à Boucau le 2 février 2019.

Compte-tenu de l'animation qu'apporte cet événement à la Commune, il est proposé d'allouer une subvention de 2 000 €.

Il est précisé que cette demande de subvention a été examinée lors de la commission des finances du 6 décembre 2018.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

- . **Approuve** sa proposition,
- . **Décide** d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association Essor Basque,

- . Autorise Monsieur le Maire à signer la convention fixant les modalités d'organisation de cette épreuve,
- . Dit que ces crédits seront ouverts au budget 2019.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 18 décembre 2018

Le Maire,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 19/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 19/12/2018